

Madame, Monsieur,

Merci de bien vouloir trouver ci-dessous quelques rappels des mesures réglementaires et/ou de sécurité, certes contraignantes, mais nécessaires pour un bon fonctionnement pour tous nos enfants.

Entrées et sorties des élèves de la Maternelle :

- ✓ Les parents déposent les enfants au niveau du portail. Les aides maternelles ou les agents se chargent de les recueillir à partir de 8h05 et 14h05.
- ✓ Pour les sorties, seul sera autorisé à pénétrer dans l'école **un adulte muni d'une carte d'identité de l'élève**. En cas d'oubli, il peut être obligatoire de passer au secrétariat.
- ✓ Pour toutes les classes, excepté celle de Mme Corbin, il est obligatoire de contourner le bâtiment de la maternelle.
- ✓ Les personnes ayant récupéré les enfants devront ressortir rapidement sans attendre dans la cour de l'élémentaire.

Entrées et sorties des élèves de l'Elémentaire :

- ✓ Les parents déposent et attendent leurs enfants au niveau du grand portail, derrière la ligne blanche dessinée au sol.
- ✓ **En aucun cas les parents ne devront accompagner et attendre leurs enfants à l'intérieur de l'établissement.**

En dehors des heures d'entrées et de sorties :

- ✓ Les personnes se rendant à l'école devront se présenter obligatoirement au secrétariat après un contrôle au petit portail.
- ✓ **Les rendez-vous auprès des enseignants feront l'objet d'une demande écrite** par l'intermédiaire des cahiers de liaison des élèves.

Circulation des véhicules dans la « raquette » :

- ✓ **La circulation et le stationnement dans la raquette sont interdits.**
- ✓ Seuls les véhicules munis d'un macaron au nom de l'Institut Français ou de l'Ecole Molière seront autorisés à y pénétrer.

Vous remerciant de votre soutien.

Le Directeur, Etienne FACHE